



TERMES DE REFERENCE

**CONSULTANCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA
CARTE COMMUNITAIRE DE PERFORMANCE OU «
COMMUNITY SCORE CARD » DANS SES ZONES
D'INTERVENTIONS**

I- CONTEXTE

La Côte d'Ivoire comme la plupart des pays en voie de développement est confrontée à des problèmes de santé caractérisés surtout par des niveaux encore élevés des taux de morbidité et de mortalité. Conscient des enjeux de la réponse aux problèmes de santé qui entravent le développement du pays et plus globalement de l'amélioration de la santé des populations, les autorités ivoiriennes à travers le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique avec le soutien des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ont renforcé la réponse à ces problèmes de santé en associant notamment le monde communautaire en vue du succès des différentes stratégies.

Alliance Côte d'Ivoire, organisation communautaire spécialisée dans le renforcement des ONG et OBC est l'un des acteurs clés dans la réponse à certains problèmes de santé. Alliance Côte d'Ivoire, récipiendaire principal du Fonds Mondial pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, s'est assignée comme objectif de soutenir les communautés dans leurs actions de lutte contre le VIH/Sida, de promotion de la santé et des droits humains en Côte d'Ivoire. Ses interventions s'inscrivent dans la dynamique nationale du PNDS et sont arrimées à la stratégie globale et régionale de l'Alliance Internationale. Dans ce cadre, l'organisation souhaite renforcer ses actions en vue d'une résilience des populations face aux problèmes de santé.

Pour y parvenir et influencer positivement la qualité, l'efficacité et la redevabilité avec lesquelles les services sont fournis à différents niveaux, Alliance Côte d'Ivoire compte mettre en place **la carte communautaire de performance**. Cet outil devrait permettre de :

- ✓ Identifier comment les services fournis sont vécus par les acteurs de mise en œuvre et les bénéficiaires ;
- ✓ Rendre compte de la qualité des services aux comités locaux ;
- ✓ Assurer une prise de décision informée ;
- ✓ Vérifier si les services et programmes progressent bien ;
- ✓ Impliquer les communautés bénéficiaires et les acteurs de mise en œuvre dans des processus participatifs de prise de décision et de planification ;
- ✓ Partager les responsabilités de suivi de la qualité des services avec les bénéficiaires.

Cette carte communautaire de performances se veut être un outil visant à accroître la participation, la redevabilité et la transparence entre les bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre d'un service, et les décideurs.

En vue du développement et de l'opérationnalisation de cet outil, les présents TDRs sont élaborés pour le recrutement d'un consultant.

OBJECTIFS

1.1 Objectif général

Apporter un appui technique à Alliance Côte d'Ivoire pour la développement et l'opérationnalisation de la carte communautaire de performance adaptée à ses programmes.

1.2 Objectifs spécifiques

Il s'agit de façon spécifique de :

- Développer la carte communautaire de performance adaptée aux programmes d'Alliance Côte d'Ivoire ;
- Renforcer les capacités d'Alliance Côte d'Ivoire et de ses PMO pour l'application de l'outil ;
- Planifier et préparer la mise en œuvre de la carte communautaire de performance ;
- Appuyer la réalisation des premières réunions d'interfaces (entre communauté, acteurs de mise en œuvre et décideurs) ainsi que les plans d'actions assortis dans 10 districts pilotes ;
- Appuyer le suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'outil ;
- Produire les rapports de processus.

II- PRODUITS ATTENDUS

- La carte communautaire de performance est développée et exécutée de manière efficace dans 10 districts pilotes ;
- Les capacités d'Alliance Côte d'Ivoire et de ses PMO sont renforcées pour la mise en œuvre de la carte communautaire de performance ;
- La participation, la redevabilité et la transparence entre les bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre dans les zones d'intervention d'Alliance Côte d'Ivoire sont accrues dans les 10 districts pilotes ;
- Les rapports de processus sont produits et disponibles.

III- METHODOLOGIE

La consultance se fera par un consultant national. Elle se basera sur ces axes suivants :

- ✓ Planification et préparation de la mise en œuvre
- ✓ Appui technique pour la mise en œuvre de la CCP
- ✓ Réunions d'interfaces
- ✓ Suivi et évaluation
- ✓ Rapportage

Auxquels, le consultant devra arrimer un plan de travail détaillé qui sera validé.

IV- TÂCHES DU CONSULTANT

Sous la supervision de la Directrice Exécutive, le consultant devra :

- Produire un plan de travail détaillé ;
- Apporter un appui technique pour la mise en œuvre de la CCP ;
- Organiser des réunions d'interfaces ;
- Elaborer des plans d'actions ;
- Assurer et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions ;
- Assurer le suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'outil ;
- Produire les rapports de processus ;
- Coordonner la mise en œuvre de l'outil en lien avec les responsables de programme.

V- PROFIL DU CONSULTANT

- Avoir un diplôme universitaire Master ou équivalent en droit, sciences humaines ou sociales ;
- Etre un spécialiste des problèmes de développement, en particulier pour les thématiques du VIH/sida, la tuberculose, etc... ;
- Avoir une expérience avérée dans la gestion des projets/programmes ;
- Avoir une bonne connaissance en suivi et évaluation des projets et programmes ;
- Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de la carte communautaire de performance ;
- Avoir une expérience avérée dans le monde communautaire ;
- Avoir une bonne capacité de travail en équipe ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une aptitude à élaborer des rapports dans les délais, à compiler des données pour faire des présentations claires et concises.

VI- DUREE DE LA CONSULTANCE

La consultance se déroulera pendant 40 jours ouvrables à partir de novembre 2018.

VII- INSTRUCTION AUX CANDIDATS

Les postulants devront soumettre au plus tard **le mercredi 07 novembre 2018 à 17H30** une proposition comportant :

- Proposition Technique :
- Proposition Financière
 - ✓ Proposition financière précisant tous les détails budgétisés en FCFA et en Euro.

Les dossiers de candidature devront être transmis à l'attention de Madame la Directrice Exécutive par courriel à gas@ansci.org ou **par dépôt physique** à l'adresse ci-dessous indiquée.

Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux,
7è tranche, après le bureau SODECLI en allant au quartier Zinzou,
08 BP 2046 Abidjan 08,
Tel : +225 22 52 85 70

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées